

NOTICE VISITE MEDICALE MEDECINS AGREES (en cabinet)

Vous devez passer une visite médicale devant un médecin agréé par le préfet de l'Aube (voir au verso), si vous êtes dans la situation suivante (cocher la case correspondante) :

- Si vous êtes candidat au permis de conduire, ou vous sollicitez le renouvellement des catégories E(B), C, E(C), D, E(D) ;
- Si vous souhaitez exercer à titre professionnel l'activité de :
Chauffeur de taxi, conducteur d'ambulance, conducteur de véhicules affecté au ramassage scolaire, ou au transport public de personnes, d'enseignants à la conduite automobile /ou renouveler cette autorisation ;
- Si vous êtes atteint d'une affection médicale ou d'un handicap qui nécessite un avis médical avant l'apprentissage de la conduite, un renouvellement du droit à conduire ou retour à la conduite.
- Si votre permis est suspendu ou annulé, sans infraction liée à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants (**dans le cas d'une annulation ou invalidation pour solde de points nul, le médecin vous prescrira des tests psychotechniques, selon l'art. R224-22 du code de la route**).

Attention ! . ce médecin ne peut être votre médecin traitant

. votre identité sera vérifiée

. cet examen n'est pas pris en charge par la sécurité sociale (coût : 33€)

Vous devez présenter au médecin :

- la **présente notice** dûment cochée
- une **pièce d'identité** en cours de validité (CNI, passeport, carte de séjour)
- **un imprimé** « Permis de conduire – Avis médical » (cerfa 14880*01) que vous aurez complété à l'encre noire et en lettres majuscules (rubrique 1), à retirer en Préfecture, Sous-Préfectures ou sur internet¹, sur lequel vous aurez apposé (avec un adhésif double face -non agrafées-) :
- **3 photographies d'identité** (récentes, identiques, contrastée, tête nue et de face, aux normes ISO/IEC 19794-5; la photo doit mesurer 35 mm de large et 45 mm de haut; la taille du visage doit être de 32 à 36 mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure))
- **votre permis de conduire** si vous avez coché l'une des trois premières situations,
- Tout élément médical (dossier, analyses, radio...).

En cas d'aptitude, vous adresserez ou déposerez à la Préfecture- Service des Visites Médicales des Permis de conduire- Place de la Libération- 10025 TROYES Cedex :

- l'original de l'avis médical,
- **le cerfa 06 accompagné de ses justificatifs et de sa photographie** qui sera apposée sur votre nouveau permis de conduire, identique à celles apposées sur votre certificat médical, (voir la notice relative au Cerfa 06)

Le titre vous sera remis en personne, en échange de votre permis de conduire au vu de votre pièce d'identité, au guichet de la préfecture si vous avez coché l'une des trois premières situations.

En cas d'avis d'aptitude temporaire, restreinte ou d'inaptitude, la décision appartient au préfet du département, vous devrez donc déposer ou adresser votre dossier à la préfecture.

IMPORTANT : l'avis médical n'autorise pas à conduire -Veillez à prendre RDV environ 2 mois avant la date de fin de validité de votre permis de conduire.

¹ <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R14006.xhtml>

**LISTE DES MEDECINS AGREES POUR
CONTROLLER L'APTITUDE PHYSIQUE DES CANDIDATS AU
PERMIS DE CONDUIRE ET DES CONDUCTEURS**

Noms des médecins	Téléphone	Adresse
Dr DELHALLE Yves	03.25.75.37.42	60 bis Avenue Maréchal Leclerc 10450 BREVIANDES
Dr MAZERAUD Jean-Philippe	03.25.82.05.10	
Dr BOILLAUD Henri	06.09.96.95.75	Place Bonvalot 10500 BRIENNE LE CHATEAU
Dr KWASEK Patrick	03.25.92.83.60	
Dr DAVESNES Thierry	03.25.92.83.60	
Dr FERET Jean-François	03.25.92.83.60	
Dr GENET Françoise	03.25.40.16.60	3 rue des Roises 10210 CHAOURCE
Dr TEISSIER Serge	03.25.40.11.04	28 grande rue 10210 CHAOURCE
Dr TOURNIER Patrick	03.25.41.01.22	14 bis rue du château 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE
Dr BEVIER Frédéric	03.25.40.40.02	Place du général De Gaulle 10190 ESTISSAC
Dr JACQUES Pascal	03.80.81.41.15	2 ruelle Lancelot 21 330 LAIGNES
Dr HAAS Dominique	03.25.21.23.22	Groupe médical des 2 Vallées 40 rue Georges Flizot 10170 MERY SUR SEINE
Dr DALO Christiane	03.25.29.30.17	Maison médicale – 3 rue du parc St Vincent 10340 – LES RICEYS -
Dr ROGER Dominique	03.25.79.11.25	49 avenue Jean Jaurès 10440 LA RIVIERE DE CORPS
Dr EON Guillaume	03.25.49.21.90	42 avenue des Tilleuls 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Dr URENA Eric	03.25.72.95.95	75 Bis Route d'Auxerre 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Dr BRUNNER Alain	03.25.41.91.46	
Dr PODLIPSKI Jean-Marc	03.25.49.25.12	7 rue Terrenoire 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
Dr BACRI Alain	06.09.57.62.28	14 RUE Berhe Morisot 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
Dr DE CHOUDENS Emmanuel	01.64.08.94.67	1 lot. Des Verts Prés 77171 SOURDUN
Dr BALTAZART Jean-Yves	03.25.82.50.33	1 rue Blanche Odin 10000 TROYES
Dr KRITLY Taric		
Dr GAUFFRE Benoît	03.25.43.52.61	2 Place du Vouldy 10000 TROYES
Dr PICAMAL Dominique		
Dr JAILLETTE Jérôme	03.25.81.03.78	32 Avenue du 1er Mai 10000 TROYES
Dr RIGAULT Philippe		
Dr ROBERT Philippe	03.25.43.84.32	11 rue Pierre et Marie Curie 10140 VENDEUVRE SUR BARSE